

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 26/3 (1999)

DOI: 10.11588/fr.1999.3.47785

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

struieren. Er selbst hat seine langjährige Tätigkeit bei der ›Kreuzzeitung‹ in späteren Jahren immer herunterzuspielen gewußt. Der aus seinen Romanen sprechende gereifte, sozialkritische Autor wollte seine gutbezahlte Arbeit an dem erkonservativen Blatt, dessen politische Grundlinie ihm zumindest damals entgegengekommen sein muß, nur allzu gern vergessen machen.

Und wenn man auch die ›unechten Korrespondenzen‹ keineswegs für direkte und unverblümete Meinungsäußerungen Fontanes halten darf, so hat uns Streiter-Buscher doch ein Textkorpus zur Verfügung gestellt, das künftig mit dem Werkzeug des Historikers behutsam entschlüsselt und interpretiert werden kann. Mehr konnte und wollte sie vorderhand nicht bieten, und das ist kein geringes Verdienst.

Christoph STUDDT, Bonn

Andreas BIEFANG (Hg.), *Der Deutsche Nationalverein, 1859–1867. Vorstands- und Ausschußprotokolle*, Düsseldorf (Droste) 1995, LIII–528 p. (Veröffentlichung der Kommission für Geschichte des Parlamentarismus und der politischen Parteien in Bonn).

Le ›Nationalverein‹ est la tentative ›d'élever le peuple allemand au pouvoir par le biais associatif‹, tels furent les propos de son secrétaire général, Lorenz Nagel, pour justifier l'immense espoir que les participants avaient placé en lui au moment de sa création, en 1859. Son objectif fut en effet la formation d'un État fédéral avec une représentation nationale élue au suffrage direct, un gouvernement homogène dirigé par la Prusse afin de remplacer la Confédération germanique qui n'était qu'une simple fédération d'états. La Constitution de l'Empire de 1849 servit de base de travail.

Bien des années plus tard, Friedrich Engels le décrivit comme la plus forte organisation politique de la bourgeoisie allemande, aussi bien par le nombre de ses membres, son organisation bureaucratique et ses fonctionnaires locaux que par son programme et son orientation parlementaire.

Jusqu'à présent, historiographes et chercheurs s'étaient penchés davantage sur l'évolution des associations jusqu'en 1848/49, sur l'histoire des partis et organisations diverses sous l'Empire, ce qui explique en grande partie l'absence de publication de procès-verbaux de la Commission et du comité directeur du ›Nationalverein‹; le présent ouvrage se propose de combler cette lacune. Il nous donne un aperçu des méthodes de travail et de la ligne politique de cette organisation de la bourgeoisie libérale si proche d'un parti politique. C'est pourquoi ces procès-verbaux figurent parmi les témoignages les plus importants de l'histoire des partis au XIX^e siècle, à une époque de réflexion sur les structures politiques d'un futur état national allemand.

L'introduction de cet ouvrage explique de façon précise la création du ›Nationalverein‹, l'ossature de son organisation, son financement, ses divers champs d'activité politique. Le véritable centre du pouvoir est constitué par la Commission (›der Ausschuß‹) dont les procès-verbaux (imprimés et manuscrits) sont présentés dans leur totalité – à l'exception des documents des dix premières séances du comité directeur jusqu'à la première assemblée générale de septembre 1860, introuvables – et dans l'ordre chronologique.

Pour des raisons politiques et de législation sur le droit associatif, plus ou moins souples selon les Etats, le siège du ›Nationalverein‹ et son secrétariat central, étaient à Coburg. C'est aux archives de cette ville que l'auteur a trouvé de nombreux documents, également dans d'autres archives municipales, régionales et fédérales, ainsi que des notices biographiques sur les membres de la Commission et du comité directeur. C'est un travail considérable, très bien documenté, très technique et capital pour tous ceux qui s'intéressent aux débuts de l'histoire parlementaire en Allemagne.

Marianne WALLE, Rouen